REPUBLIQUE FRANÇAISE

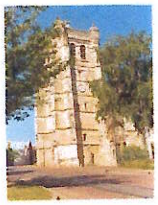

MAIRIE DE CAIX

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2022

Date d'affichage :
22 novembre 2022

En exercice : 12
Présent(s) : 8
Pouvoir(s) : 3
Absent(s) : 1
Votant(s) : 11

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture

Le lundi vingt-huit novembre deux mille vingt-deux à 19h00, le Conseil municipal de CAIX, légalement convoqué s'est réuni en salle de conseil sous la présidence de Madame le Maire, Sabine SCRIBE,

Les membres présents en séance :
Sabine SCRIBE, Jean-Claude SACLEUX, Jean-Luc CATRAIN, Clémence ELOY, Antoine BEAUVOIS, Jean-Michel SAILLY, Joseph VANBRABANDT, Pascale VIGNON-ROYEZ,

Le ou les membre(s) absent(s) ayant donné pouvoir :
Myriam CATRAIN donne pouvoir à Jean-Luc CATRAIN
Aurélien ROMBY donne pouvoir à Pascale VIGNON-ROYEZ
Florence GADIFFET donne pouvoir à Jean-Michel SAILLY

Le ou les membres excusé (s) :
Le ou les membres absent(s) : Justine WIART non excusée

Madame le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil municipal désigne, Jean-Claude SACLEUX,

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion de Conseil municipal

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE.
- Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

DOMAINE ET PATRIMOINE.
- Transfert des Baux de Mr J.M. SAILLY.
- Audit DIRET CONSEIL (Pass Renov) logements locatifs.
- Travaux du pont de la rue du Val.
- Évacuation des fientes de pigeons.
- Réfection du panneau de huit vitraux.

FINANCES LOCALES.
- Admission en non-valeur des créances irrécouvrables.

DIVERS.

Mr BEAUVOIS demande de reformuler le projet de circulation : de réétudier et de remanier le projet en commission travaux avec les données et les chiffres avant de les soumettre au Conseil et aux riverains concernés.

Mme VIGNON-ROYEZ, indique que Mme le Maire a précisé que les biens du C C A S sont essentiellement le résultat d'achats.
Mme le Maire indique que les documents relatifs sont consultables à la mairie.

Admission en non-valeur des créances irrécouvrables.

Sur les conseils de Mr OUTREBON, Conseiller aux Décideurs Locaux, Mme le Maire exprime la nécessité de mandater une provision de créances douteuses au compte 6817 représentant 15% des sommes de plus de 2 ans inscrites sur notre état des restes à recouvrer. Une décision modificative du budget s'applique

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité la proposition ci-après :

A la section Fonctionnement Chapitre 011	**A la section Fonctionnement Chapitre 68**
Article 60633 : Fournitures de voirie	**Article 6817** : Dotations pour dépréciations des actifs circulants
- 714€	+ 714€

Transfert des Baux de Mr Jean-Michel SAILLY.

Mme le Maire fait part au Conseil des baux à céder ou à renouveler au profit de Mr Jean-Baptiste SAILLY, qui reprend l'exploitation de son père Mr Jean-Michel SAILLY.

Parcelles ZM0001 au lieu-dit « La Grosse Borne » de 30.83 a. et la parcelle ZL0063 au lieu-dit « Bois Titran » de 68.00 a.

Mr OUTREBON, Conseiller aux Décideurs Locaux, confirme que les nouveaux baux portant sur les terres appartenant à l'ex C C A S, doivent impérativement indiquer l'en-tête de la commune de CAIX et non au C C A S. Ce dernier a été dissous au 31 décembre 2021, il n'a donc plus d'existence légale ni juridique.

Mme le Maire propose aux membres du Conseil de voter l'accord de reprise de ces deux baux au profit de Mr Jean-Baptiste SAILLY au 1er janvier 2023.

Mr Jean-Michel SAILLY sort de la salle du Conseil.
Après délibération le Conseil vote :

	Pour	Contre	Abstention
ZM0001 *Commune*	10 voix	0	0
ZL0063 *ex-C C A S*	8 voix	0	2

Mr Jean-Michel SAILLY remercie le Conseil.

Audit DIRECT CONSEIL (Pass Renov) logements locatifs.

Après avoir entendu le Technicien de Direct Conseil, le Conseil municipal se donne un temps de réflexion sur l'opportunité de rénovation énergétique des maisons communales situées rue du Val et Place du 8 Mai.

RAPPORT D'ÉTUDE DE FAISABILITÉ TECHNIQUE ET FINANCIÈRE POUR LA RÉNOVATION ENERGETIQUE
MAISON COMMUNALE 1, PLACE DU 8 MAI - CAIX 80170

Données sociales et financières Permet d'évaluer l'investissement des travaux d'économies d'énergie.	**Motivation des travaux** Confort, Économie, Rénovation	**Besoins spécifiques** Création d'une chambre, salle de bains, WC dans les combles...	**Données financières annuelles** Revenus annuels du logement : 559€
Données patrimoniales et énergétiques Type de construction.	**Données patrimoniales** Maison rurale année 1948 Avant travaux : 103 m2 Après travaux : 129 m2 Estimation du bien: 125,000 €	**Données énergétiques** Chauffage gaz Énergie eau chaude, électricité	
Bilan thermique avant et après travaux Répartition des dépenses en énergie.	**Consommation actuelle d'énergie** Situation actuelle: 413kWh/m2 7187 € annuel	**Travaux proposés** Situation projetée : 73kWh/m2 1952 € annuel	**Économie réalisables annuelle** 5236 € annuel Soit 436 € mensuel
Coûts d'investissement Murs, combles, isolation toiture, fenêtres, création de pièces, menuiserie...	**Total TTC** 115.345 €	**Maîtrise d'œuvre prévisionnelle TTC:** 13.841 €	
Exemple de financement Cet échéancier est calculé sans progressivité avec une mensualité constante.	**Optimisation coûts** Travaux, aides et primes : Coût global : 146.665 €	**1ère mensualité** 494.78 € Durée : 25 ans	

RAPPORT D'ÉTUDE DE FAISABILITÉ TECHNIQUE ET FINANCIÈRE POUR LA RÉNOVATION ENERGETIQUE
MAISON COMMUNALE 10, rue du Val - CAIX 80170

Données sociales et financières Permet d'évaluer l'investissement des travaux d'économies d'énergie.	**Motivation des travaux** Amélioration du confort, Économie, avant remise en location.	**Besoins spécifiques** /	**Données financières annuelles** Revenus annuels du logement : 405€
Données patrimoniales et énergétiques Type de construction.	**Données patrimoniales** Maison rurale avant 1948 60m2 3 pièces Estimation du bien : 70,000€	**Données énergétiques** Électricité	/
Bilan thermique avant et après travaux. Répartition des dépenses en énergie.	**Consommation actuelle d'énergie** Situation actuelle : 413kWh/m2 2678 € annuel	**Travaux proposés** Situation projetée : 73kWh/m2 1609 € annuel	**Économie réalisables annuelle** 1068 € annuel Soit 89 € mensuel
Coûts d'investissement Isolation, étanchéité, paroi séparative, fenêtres, ballon d'eau chaude, vmc	**Total** 41.800 €	**Maîtrise d'œuvre prévisionnelle :** /	/
Exemple de financement Cet échéancier est calculé sans progressivité avec une mensualité constante.	**Optimisation coûts** Travaux, aides et primes : Coût global : 50.015 €	**1ère mensualité** 267.53 € Durée : 15 ans	/

Il est important que les deux audits soient débattus au Conseil pour comparer avec :

- Des devis d'artisans locaux.
- Ce qui pourrait être réalisé par l'Agent communal.
- De la possibilité de rénover les maisons communales actuellement occupées.
- De l'impossibilité de la commune d'effectuer les locations en raison de non-conformité.

<u>Travaux du pont de la rue du val.</u>

Mme le Maire, présente le devis de curage du fossé sous le pont de la rue du Val de l'entreprise IREM de CORBIE pour un montant de 4 800.00 € HT.
Les travaux seront réalisés semaine 49.
Mme le Maire informe qu'il y aurait possibilité d'obtenir une subvention auprès de la préfecture et du Conseil Départemental de la Somme.

Évacuation des fientes de pigeons.

Mr SACLEUX présente un nouveau devis de 3 345 € HT qui a été réalisé par l'entreprise Nord Nettoyage pour évacuer les fientes de pigeons de la tour de l'église et demande au conseil de voter.
Mr SACLEUX rappelle que le premier devis était de 6 700 € HT.
Après délibération, le Conseil adopte à l'unanimité le devis de l'entreprise Nord Nettoyage.

Réfection du panneau de huit vitraux de l'église.

La baie n°15 constituée de 8 panneaux de vitraux losangés sur plusieurs tons de vert en verres antiques présentent d'importantes déformations, barlotières et feuillards très oxydées doivent être remplacés.
Afin de préserver cette œuvre une dépose de l'ensemble s'avère nécessaire pour une restauration en atelier.
Le devis de la société Vitraux d'Art - Atelier Claude Barre s'élève à 6 396,98€ HT.
La D R A C prendra à sa charge 40 % du montant HT : 2 558.80 € HT, reste à la charge de la commune : 3 838.19 € HT.
Les travaux prévisionnels seront prévus semaine 49.

Après délibération le conseil adopte à l'unanimité, la restauration du vitrail.

Divers

Mme Le Maire :

Indique que :

- La réforme de la taxe d'aménagement sera à délibérer avant la présentation du budget 2023.
- Le stockage de matériels sur la parcelle de la SICAE à côté des châteaux d'eau de Caix, sera traité par la Chargée de missions « Qualité de l'eau du SIEP ».
- Le Président du SIEP informe la commune, qu'il est invité par la Sous-Préfecture à réviser la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) des captages de CAIX 1 et CAIX 3.
- Le projet de création du local archives est à l'étude auprès du service des Archives Départementales de la Somme.
- Suite à la tombola organisée au congrès des maires, la commune s'est vue attribuée gracieusement l'application Intra-muros.
- Un don exceptionnel de 2 000.00 € a été offert à la commune par un Caixois qui souhaite garder l'anonymat.
- Il est souhaitable que la bibliothèque soit à nouveau accessible aux habitants. Les élus sont invités à y tenir une permanence. Une habitante du village s'est proposée, elle sera prochainement recontactée.
- Rappelle sur le webinaire concernant le programme Relance Nationale des Ponts, prévu le jeudi 1ier décembre.
- Informe avoir échangé avec l'association de football qui confirme ne pas rester tard après l'entraînement ou les matchs et ni faire du « Run » sur le terrain de football.
- Date à retenir : prochain Conseil municipal le mercredi 14 décembre à 19h.
- Repas des aînés le 4 décembre 2022.
- Vœux du Maire le 7 janvier 2023.

Mr CATRAIN :
-Informe le problème d'éclairage public rencontré le jeudi 24 novembre. Suite au passage de la SICAE, le technicien a omis de relever le disjoncteur au transformateur. D'autre part, les portes ont été remplacées au frais de la SICAE.

Mr SAILLY :
- Demande à ce que les bouteilles de gaz de l'église qui sont stockées actuellement dans un local fermé de l'ancienne école, soient restituées rapidement au Presbytère de Rosières en Santerre.
- Qu'en est-il pour l'élagage entre CAIX et VRELY.
- Informe que sur le site de la mairie, on ne retrouve pas le compte rendu du mois de juin ainsi que le PV du mois de juillet.
- Qu'en est-il des travaux d'aménagement aux portes du cimetière ?

Mme le Maire :
- Autorise Mr SAILLY à restituer à la paroisse ces bouteilles de gaz.
- L'Entreprise LAGACHE a prévu l'intervention la deuxième quinzaine de janvier 2023, sera prévu l'élagage de la haie Chemin TINTEUX. L'entreprise estime un tarif forfaitaire de 10 heures, pour un taux horaire de 85 €.
- Concernant le compte rendu du mois de juin 2022 ainsi que le PV de juillet 2022, du fait que ces deux documents ont été approuvé le 14 novembre dernier, ils seront diffusés sur le site prochainement.
- Les travaux d'aménagement d'accès aux portes du cimetière seront réalisés dès que possible.

Mr BEAUVOIS :
- Se demande où sera installé le boîtier relais pour la vidéoprotection. Sera-t-il sur le paratonnerre ?
- Qu'en est-il des travaux d'éclairage intérieur/extérieur et le chauffage de l'église ?
- Qu'en est-il de la porte du local des agents au patronage ?
- Propose de faire don de quelques ordinateurs à la bibliothèque de la commune à l'usage des administrés.

Mr SACLEUX :
- Se renseigne sur l'installation du boîtier relais.
- Informe être en attente de devis ainsi que du rapport de l'APAVE. Ces divers travaux d'intérieur de l'église seront bien entendu proposés en commission travaux.
- Quant à la porte du local des agents au patronage, ce projet est abandonné, ce local ne répond plus aux normes.
- L'abattage des arbres rue du Pont en direction du cimetière, les travaux sont reportés au mardi 29 novembre. Pour raison de congés de maladie au sein de l'entreprise CRESSOT, la nacelle n'est pas adaptée à la hauteur des arbres.
- Rappelle que le Téléthon 2022 se déroulera le samedi 3 décembre dès 14h. Le rendez-vous de départ du parcours pédestre de 7 km se fera de la place publique.
- Souhaite à nouveau de l'aide des membres du Conseil pour l'avancement des divers projets en cours.

La séance est levée à 22h24.

L'élu secrétaire de séance,
Jean-Claude SACLEUX

Mme La Maire,
Sabine SCRIBE